



Ordonnance de télécom CRTC 2024-46

Version PDF

Ottawa, le 1 mars 2024

Norouestel Inc. – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement, par décision majoritaire**, la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 1208 Tarif des services spéciaux – Introduction d'un montage spécial pour le service de passerelle Internet symétrique	20 février 2024	6 mars 2024

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général